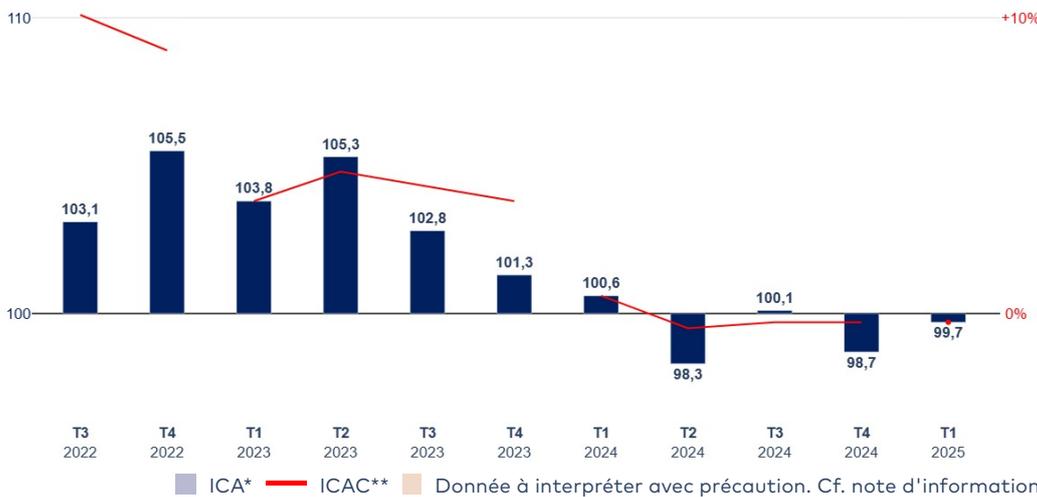


L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

• Au 1er trimestre 2025, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 22 000 TPE-PME des Pays de la Loire de notre échantillon est de 99,7, soit une diminution de chiffre d'affaires (CA) de 0,3% en valeur par rapport au 1er trimestre 2024. Il s'agit du second trimestre consécutif de repli de l'activité pour les structures de l'échantillon, dans un contexte de poursuite de la hausse du nombre de défaillances, selon le rapport Altarea du 1er trimestre 2025. Cette performance les place au 7e rang du classement national avec un résultat égal à la moyenne française.

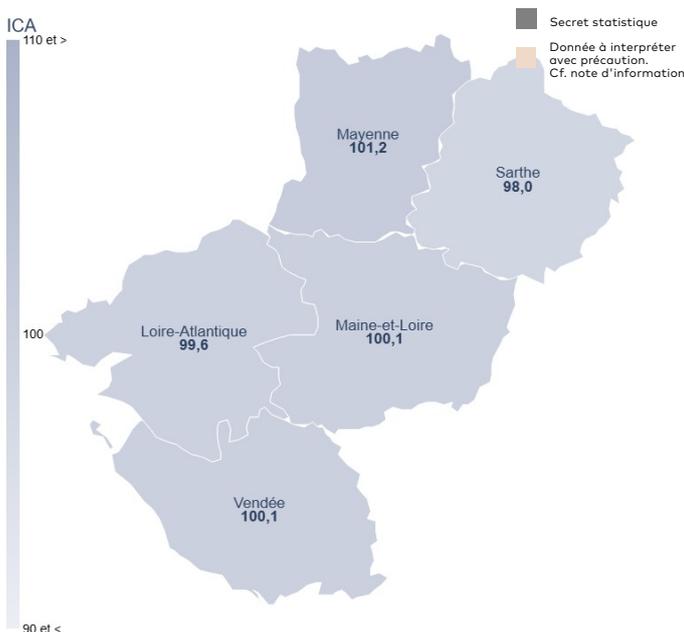
• Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. Sur un an, les prix ont augmenté de 0,8% en mars 2025, comme en février selon l'Insee. Les accélérations des prix des services, notamment ceux des assurances et de l'alimentation, en particulier ceux des produits frais, sont compensées par les baisses de prix de l'énergie et, dans une moindre mesure, des produits manufacturés.



-0,3 %

de baisse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024

La carte de la région



L'évolution de l'activité trimestrielle par département

- Au 1er trimestre 2025, les TPE-PME des Pays de la Loire ont vu leur chiffre d'affaires progresser dans un département, stagner dans trois et reculer dans un.
- Si les entreprises de Mayenne (+1,2% en valeur) affichent une progression modérée de leur activité, celles du Maine-et-Loire (+0,1%), de Vendée (+0,1%) et de Loire-Atlantique (-0,4%) voient leur chiffre d'affaires stagner.
- Quant aux structures de la Sarthe (-2%), elles affichent une baisse de leur activité durant la période.

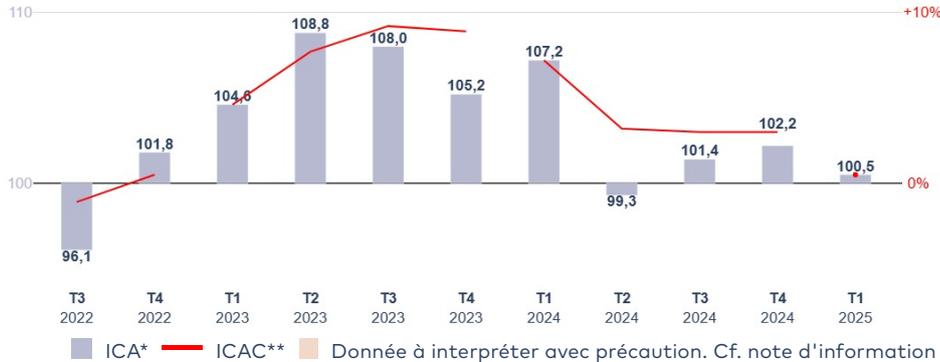
*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (10.71C)

Les boulangeries-pâtisseries de notre échantillon enregistrent une nouvelle progression de CA : +0,5% en valeur au 1er trimestre 2025, sur 12 mois glissants. L'effet de base était toutefois défavorable, en regard de la nette hausse enregistrée lors du 1er trimestre 2024. Elles continuent d'être impactées par les coûts de l'énergie et par la concurrence des chaînes industrielles de boulangerie qui proposent des produits moins chers. La hausse des prix des matières premières, notamment du beurre et des œufs, a pesé sur l'activité de janvier (vente des galettes des rois). De plus, les boulangeries sont concernées par une nouvelle taxe sur les emballages, entrée en vigueur le 1er janvier 2025, qui leur impose de payer une contribution pour chaque passage en caisse. Parallèlement, l'élargissement de l'offre de restauration salée représente un levier de croissance. Selon Strateg'eat, elles concurrencent de plus en plus les restaurants sur le créneau du déjeuner grâce à des prix moins élevés.



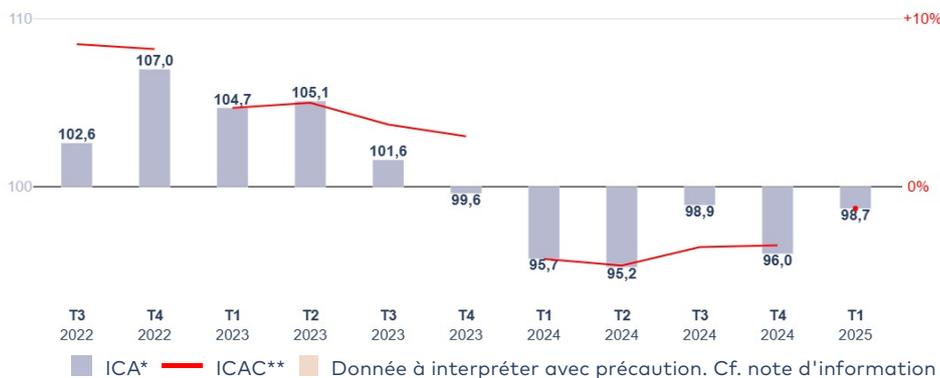
+0,5 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024



Construction (F)

Les difficultés persistent pour les TPE-PME de la construction de l'échantillon avec un repli d'activité de 1,3% en valeur au 1er trimestre 2025. Dans sa note d'avril 2025, la FFB précise que les taux de crédit immobilier poursuivent leur baisse, entraînant une reprise de la production dans le neuf, même si cette bonne dynamique reste fragile. Les mises en chantier de logements poursuivent leur redressement, portées par le collectif, soutenues par le plan d'Action logement et de CDC habitat. L'individuel renoue avec une dynamique positive tout comme les ventes de promoteurs aux particuliers. Le non résidentiel neuf se tasse, pénalisé par les bâtiments industriels et les bureaux. Le marché de l'entretien-amélioration fléchissait en fin d'année y compris pour la rénovation énergétique. La Capeb indique de son côté un recul du volume d'activité de 5% au 1er trimestre : la baisse de la construction neuve reste marquée mais s'atténue tandis qu'elle se creuse dans l'entretien-amélioration.



-1,3 %

de baisse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024



Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment (43.99C)

Le CA des entreprises de maçonnerie poursuit sa diminution lors du 1er trimestre 2025, même si celle-ci est moins marquée que lors des précédents trimestres : -1,1% à prix courants comparativement au 1er trimestre 2024. Selon le rapport Altares du 1er trimestre 2025, les structures du secteur restent dans le rouge avec une hausse des défaillances de 5% sur un an. La Capeb confirme les difficultés dans sa note de conjoncture du 1er trimestre 2025, avec une baisse de l'activité en volume de 6,5%, soit la plus forte diminution de tous les corps de métier. Elle note également que plus d'une structure du bâtiment sur cinq déclare des besoins de financement liés à la baisse d'activité ou à l'allongement des délais de paiement clients.



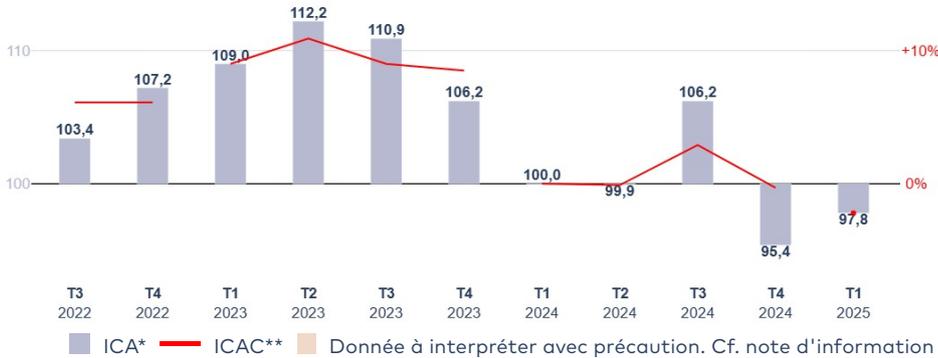
-1,1 %

de baisse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (45.20A)

Les garages automobiles de l'échantillon voient leur CA reculer (-2,2%) au 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024, soit un deuxième trimestre consécutif de baisse d'activité. L'Observatoire des sinistres de collision automobile de l'association professionnelle SRA indique une progression des coûts de réparation s'élevant à 6,2% entre 2023 et 2024. Cette hausse s'explique par l'augmentation des prix des pièces détachées (+7,3% sur un an), de la main d'œuvre (+5,1%) et des ingrédients de peinture (+5%). En outre, le nombre moyen de pièces endommagées par sinistre est en augmentation, en raison de la conception plus sophistiquée des véhicules, entraînant une hausse du nombre de pièces remplacées (71,7% en 2024 contre 68% en 2020). Par ailleurs, les coûts de réparation des véhicules électriques (+14,3%) et hybrides (+15,7%) sont plus élevés que le coût moyen des réparations de véhicules toutes énergies confondues.



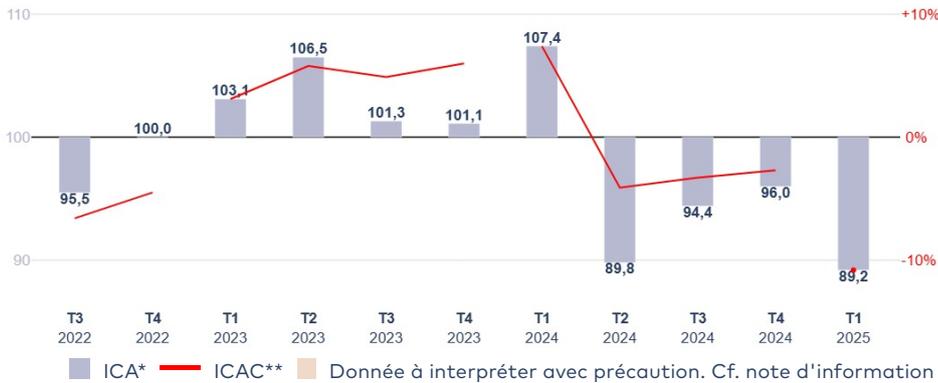
-2,2 %

de baisse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024



Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé (47.22Z)

Les commerces de détail de viandes de notre échantillon affichent un quatrième trimestre consécutif de baisse de CA : -10,8% en valeur au 1er trimestre 2025 en glissement annuel. Les boucheries continuent de souffrir en raison de la baisse continue de la production de viande (-1,8% en 2025 selon l'institut de l'élevage). En parallèle, la consommation reste plutôt soutenue malgré les pressions persistantes sur le pouvoir d'achat des ménages. En effet, selon le cabinet d'études Xerfi, la consommation des ménages en viandes a de nouveau progressé avec un rythme toutefois ralenti (+1,2% en 2024 contre +6,1% en 2023). Ce déséquilibre entre l'offre et la demande ainsi que la hausse des coûts de production (énergie, transport, matières premières) entraînent une forte augmentation des prix. Les professionnels de la filière devront revoir leur stratégie tarifaire à la hausse sur l'ensemble de la chaîne de valeur (découpes, plats cuisinés, ...) pour pouvoir s'adapter à ce contexte économique tendu.



-10,8 %

de baisse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024



Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (47.71Z)

L'indice de chiffre d'affaires des commerces de détail d'habillement de l'échantillon recule de 1% au 1er trimestre 2025 en glissement annuel. Selon la Fédération Nationale de l'Habillement, plus de 67% des indépendants voient leur activité se replier pour le troisième mois consécutif en 2025 en raison de la forte concurrence de la Fast-fashion et de la non-pertinence des périodes des soldes avec le ressenti des saisons. Cependant, les magasins de l'habillement, membres de l'Alliance du Commerce, ont pu afficher une augmentation de CA de 3,6% sur le mois de février 2025 portée par la hausse du tourisme et la fréquentation en magasin. Selon Altarea, l'habillement s'inscrit dans une dynamique positive avec une baisse du nombre de défaillances de 15,4% sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024. Malgré le relâchement progressif des tensions inflationnistes sur les coûts et le pouvoir d'achat des ménages, le recul du marché de l'habillement se poursuivra avec un léger repli de 1% sur l'année 2025 selon Xerfi.



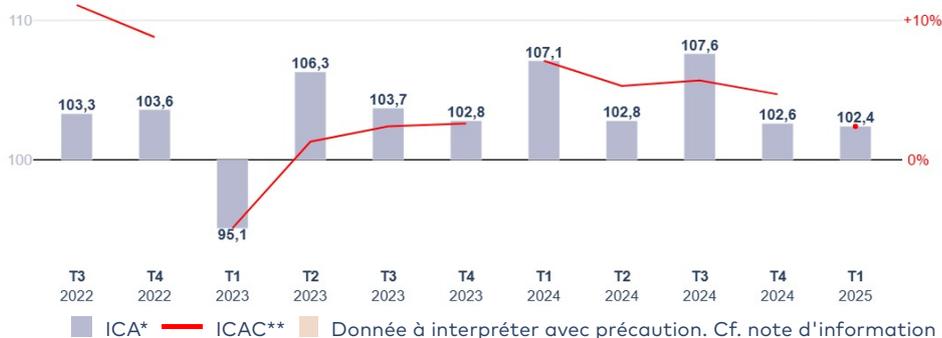
-1 %

de baisse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (47.73Z)

Les pharmacies de l'échantillon affichent toujours un CA en hausse : +2,4% au 1er trimestre 2025 en glissement annuel. Toutefois, selon les dernières tendances Extencia sur le secteur, la situation est plus nuancée qu'il n'y paraît : les structures de plus grande taille enregistrent des croissances notables tandis que la situation est plus difficile pour celles de taille plus modeste. En outre, selon l'USPO, cette croissance est trompeuse car principalement imputable aux médicaments chers, dont les marges restent plafonnées, qui découle d'un transfert de prescriptions hospitalières vers la ville. Les volumes de vente sont globalement en baisse, avec un effet ciseaux amplifié par une baisse des prix des médicaments remboursables. La hausse des frais de personnel et des charges externes pèse sur la rentabilité des officines et sur leur capacité d'investissement. Cela entraîne une dégradation des trésoreries et des tensions sur le financement. Les officines en milieu rural peinent ainsi à trouver des repreneurs, accentuant le phénomène de désertification médicale.



+2,4 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024



Commerces de détail d'optique (47.78A)

Les opticiens de notre échantillon affichent un onzième trimestre consécutif de hausse d'activité : +1,7% en valeur au 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024. Selon Xerfi, dans un contexte inflationniste, les opticiens n'ont toutefois augmenté leurs prix de vente moyen que de façon modérée : +1 euro sur un an, hausse similaire à celle observée en 2023. De plus, le secteur continue de bénéficier d'une demande soutenue pour des solutions optiques avancées, portée par la prévalence croissante des troubles visuels au sein d'une population vieillissante. Par ailleurs, selon les données du Conseil national de l'Ordre des Médecins, 55 départements sont en situation de sous-démographie ophtalmologique, dont 26 se distinguent par une proportion de personnes âgées de plus de 60 ans nettement supérieure à la moyenne nationale. Dans ce contexte, les opticiens, dont le maillage territorial est homogène, pourraient jouer un rôle accru dans le parcours de soins visuels.



+1,7 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024



Transports routiers de fret interurbains (49.41A)

Les TPE-PME des transports routiers de fret interurbains de notre échantillon poursuivent leur croissance avec une forte progression de CA de 14% en valeur au 1er trimestre 2025. Cependant, selon la Fédération nationale du transport routier, comme au précédent trimestre, les chefs d'entreprise constatent majoritairement une diminution de leur activité au niveau national lors du 1er trimestre 2025. Elle indique également que les effectifs de conducteurs stagnent par rapport aux précédents trimestres et demeurent inférieurs à ceux de la période sanitaire. Quant aux investissements, à savoir les renouvellements des parcs, ils régressent au 1er trimestre 2025 et restent en deçà de leur niveau moyen. Toutefois, selon le cabinet Altares les défaillances ont reculé de 3,7% au 1er trimestre 2025 pour les entreprises du transport routier de marchandises.



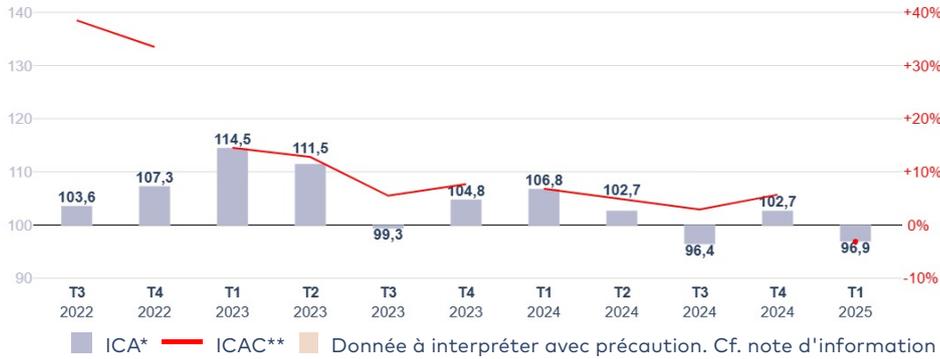
+14 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024



Hôtels et hébergement similaire (55.10Z)

Après la hausse du précédent trimestre, les hôtels de notre échantillon affichent un recul de CA de 3,1% au 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024. Selon Atout France, les taux d'occupation des hôtels en janvier et février 2025 restent stables sur l'ensemble du territoire métropolitain avec une hausse dans certaines métropoles régionales. Cette progression est portée principalement par la clientèle étrangère et la croissance des arrivées aériennes internationales vers la France métropolitaine (+13%). Les perspectives pour l'industrie hôtelière s'avèrent positives pour les prochains mois. En effet, 67% des Français ont l'intention de partir en vacances au printemps dont 75% envisagent de séjourner en France.



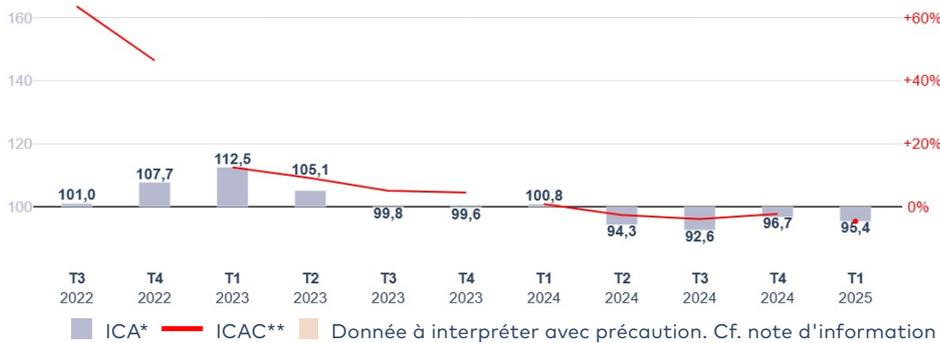
-3,1 %

de baisse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024



Restauration traditionnelle (56.10A)

Les restaurants traditionnels de l'échantillon poursuivent leur recul d'activité : -4,6% au 1er trimestre 2025 sur les 12 derniers mois. Selon la 22e revue stratégique de Food Service Vision, les restaurants traditionnels souffrent toujours d'une baisse de fréquentation et d'arbitrages de consommation dans un contexte inflationniste persistant. Le ticket moyen progresse sous l'effet de l'inflation. Selon le cabinet comptable Extencia, le secteur de la restauration traditionnelle continue de faire face à plusieurs défis tels que la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, les changements d'habitudes de consommation, la durabilité, la pénurie de main d'œuvre, mais aussi la forte concurrence des restaurants rapides ou des cafés-boulangeries qui obligent les restaurateurs traditionnels à repenser leur offre pour rester compétitifs. Selon Altares, le taux de défaillance des entreprises du secteur a augmenté de 12% au 1er trimestre 2025.



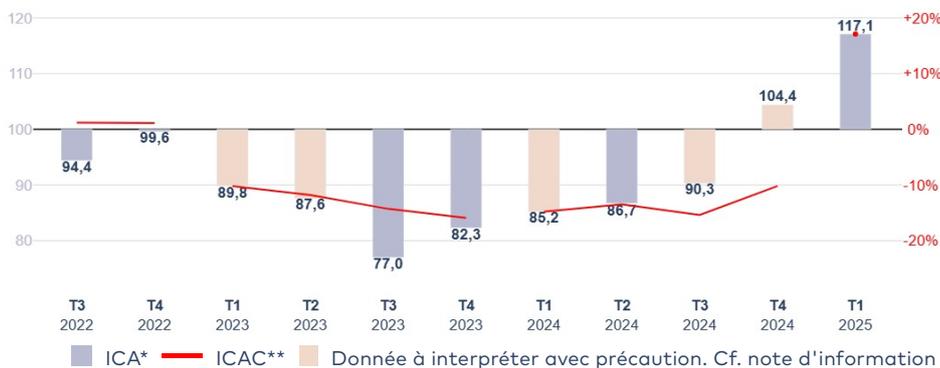
-4,6 %

de baisse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024



Agences immobilières (68.31Z)

Avec un effet de base nettement favorable, l'activité des agences immobilières de l'échantillon enregistre une forte croissance lors du 1er trimestre 2025 : +17,1% en valeur comparativement au 1er trimestre 2024. Selon l'article du Journal de l'Agence, les réseaux Century 21, La Forêt et Orpi indiquent que la demande reste en nette progression depuis le début d'année, portée par la réduction des taux d'intérêt sur les derniers mois et la tendance à la baisse des prix de vente. Cette reprise reste toutefois inégale selon les territoires, la dynamique étant plus porteuse dans certaines grandes agglomérations comme Toulouse. On note aussi un regain à Paris et en Île-de-France, après plusieurs mois d'ajustement des prix. Toutefois, selon le site meilleurtaux.com, après avoir diminué lors des derniers mois, les taux repartent légèrement à la hausse en avril en lien avec l'augmentation des OAT 10 ans, taux auxquels les banques se financent, même si celles-ci restent en phase de conquête clients. Selon Altares, les défaillances se sont réduites de près de 17% sur un an.



+17,1 %

de hausse cumulée de CA sur le 1er trimestre 2025 par rapport au 1er trimestre 2024

SOURCES & MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 22 000 entreprises au niveau régional. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.

Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.

Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant, notamment celles réalisées lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.

Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.

L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)

- Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
- Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur <https://www.experts-comptables.fr/> et <https://bibliothique.com/bibliordre>; retrouvez les indicateurs sur tous les secteurs d'activité sur www.imagepme.fr/ Rubrique Données.

Infographie réalisée par :

